



## Une propreté contrôlée

- ▶ Nous vous assurons que le nettoyage de votre entrée d'immeuble et de votre cage d'escalier est assuré au minimum une fois par semaine. Nous procédons à des contrôles réguliers.
- ▶ Le passage de l'entreprise de nettoyage est affiché dans le hall d'entrée de votre résidence.

### En savoir plus

❑ Habitats de Haute-Alsace s'engage à contrôler de façon rigoureuse et régulière les prestations de nettoyage devant être assurées par les entreprises et les locataires. Le non respect du planning ou la mauvaise exécution des prestations de nettoyage sera sanctionné par des pénalités financières aux prestataires ou aux locataires défailants.

❑ Habitats de Haute-Alsace s'engage sur le respect du planning journalier affiché. Les fréquences retenues sont maintenues toute l'année sauf en cas de réorganisation des équipes de nettoyage. Dans ce cas, les locataires seront prévenus des modifications apportées avant leur mise en place effective.